



À Saint-Éloy-les-Mines, le 10 mars 2021

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 16 mars, à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 10 mars 2021 par voix dématérialisée, s'est réuni à l'Espace de vie Rurale à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD, Denis ASTRUC, Michel BANCAREL, Jean-Claude BELLARD, Didier BOURNAT, Karine BOURNAT-GONZALEZ, François BRUNET, Jean-Claude CAZEAU, Daniel CLUZEL, Gwladys COUDERT, Pierrette DAFFIX-RAY, Aurélie DEFRETIERE, Jacqueline DUBOISSET, Laurent DUMAS, Sylvain DURIN, Bernard FAVIER, Jean-Claude GAILLARD, Jérôme GAUMET, Marc GIDEL, Patrick GIDEL, Bernadette GOURSON, Gilles GOUYON, Bernard GRAND, Christian JEROME, Jocelyne LELONG, Claire LEMPEREUR, Jean-Jacques LOUIS-FERANDON, Michèle MEUNIER, Sabine MICHEL, Christiane MOUGEL, Roger OLLIER, Laurence ORIOL, Anthony PALERMO, Bernard PENY, Margaux PIQUELLE, Florence RENARD, Alain ROBERT, David SABY, Christophe SARRE, Jean-Marc SAUTERAU, Odile SOULIER, Jacques THOMAS,

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Cédric BOILOT a donné pouvoir à Anthony PALERMO, Guy CHARTOIRE a donné procuration à Sylvain DURIN, Robert DUBUIS a donné procuration à François BRUNET, Annelise DURON a donné procuration à Jocelyne LELONG, Pascale JEAN a donné procuration à Jacqueline DUBOISSET, Marie-Thérèse SIKORA a donné procuration à Alain ROBERT,

Excusés remplacés par le suppléant : Marc BEAUMONT remplacé par Guy BERTHON, Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX, Marie TARDIVAT remplacée par Alain DURIN,

Excusés : Claude DUBOSCLARD, Jean-Jacques GRZYBOWSKI,

Secrétaire : Jean-Marc SAUTERAU

En Exercice : 53 -

Présents : 45 -

Votants : 51 -

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président fait un point sur la situation sanitaire dans les établissements de la collectivité et en général.

Il fait également un point sur les travaux de la médiathèque et indique que les services administratifs de la Communauté de Communes sont provisoirement installés à la Maison de l'Entrepreneur.

ADMINISTRATION GENERALE

Application de l'article L 5211-10 du CGCT – décisions du Président

Aucun commentaire n'est apporté.

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

01- Budget principal : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		2 142 523,97		623 741,83		2 766 265,80
Opérations de l'exercice	8 167 590,83	8 481 761,33	407 582,31	465 822,95	8 575 173,14	8 947 584,28
TOTAUX	8 167 590,83	10 624 285,30	407 582,31	1 089 564,78	8 575 173,14	11 713 850,08
Résultats de clôture		2 456 694,47		681 982,47		3 138 676,94
Restes à réaliser			169 541,38	250 037,00	169 541,38	250 037,00
TOTAUX CUMULES	8 167 590,83	10 624 285,30	577 123,69	1 339 601,78	8 744 714,52	11 963 887,08
RESULTATS DEFINITIFS		2 456 694,47		762 478,09		3 219 172,56

Abstention Mme Lelong et Mme Duron

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	2 456 694,47
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (8 481 761,33 - 8 167 590,83)	314 170,50
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	2 142 523,97
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	681 982,47
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (465 822,95 - 407 582,31)	58 240,64
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	623 741,83
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (250 037,00 - 169 541,38)	80 495,62
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	762 478,09

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	2 456 694,47

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

Abstention Mme Lelong et Mme Duron

Le Président indique que, malgré un excédant, le budget reste à flux tendu.

M. Robert souhaite savoir si le projet d'agrandissement d'AgroService 2000 a avancé.

M. Palermo indique que les discussions sont en cours mais qu'il reste à éclaircir certains points du projet.

02- Budget annexe « ZA de St Gervais » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résumant de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	3 741,27			100 768,41	3 741,27	100 768,41
Opérations de l'exercice	3 378,85		12 401,59		15 780,44	
TOTAUX	7 120,12		12 401,59	100 768,41	19 521,71	100 768,41
Résultats de clôture	7 120,12			88 366,82		81 246,70
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	7 120,12		12 401,59	100 768,41	19 521,71	100 768,41
RESULTATS DEFINITIFS	7 120,12			88 366,82		81 246,70

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-7 120,12
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 3 378,85)	-3 378,85
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-3 741,27
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	88 366,82
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 12 401,59)	-12 401,59
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	100 768,41
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	88 366,82

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	7 120,12

Adopté à l'unanimité

03- Budget annexe « Laverie Atelier Relais » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		16 487,55		23 040,00		39 527,55
Opérations de l'exercice	20 775,12	25 666,74		19 350,00	20 775,12	45 016,74
TOTAUX	20 775,12	42 154,29		42 390,00	20 775,12	84 544,29
Résultats de clôture		21 379,17		42 390,00		63 769,17
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	20 775,12	42 154,29		42 390,00	20 775,12	84 544,29
RESULTATS DEFINITIFS		21 379,17		42 390,00		63 769,17

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	21 379,17
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (25 666,74 - 20 775,12)	4 891,62
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	16 487,55
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	42 390,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (19 350,00 - 0,00)	19 350,00
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	23 040,00
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	42 390,00

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	21 379,17
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Adopté à l'unanimité

04- Budget annexe « Hôtel la Queue du Milan » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	35 787,33			4 013,40	35 787,33	4 013,40
Opérations de l'exercice	22 724,07	3 175,80	14 446,03	15 110,00	37 170,10	18 285,80
TOTAUX	58 511,40	3 175,80	14 446,03	19 123,40	72 957,43	22 299,20
Résultats de clôture	55 335,60			4 677,37	50 658,23	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	58 511,40	3 175,80	14 446,03	19 123,40	72 957,43	22 299,20
RESULTATS DEFINITIFS	55 335,60			4 677,37	50 658,23	

Adopté à l'unanimité

C - Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-55 335,60
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (3 175.80 - 22 724.07)	-19 548,27
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-35 787,33

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	4 677,37
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (15 110.00 - 14 446.03)	663,97
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	4 013,40
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	4 677,37
---	-----------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	55 335,60

Adopté à l'unanimité

Mme Lelong demande pourquoi le budget est déficitaire.

M. Gaumet indique que ce déficit est dû à l'absence de locataire.

05- Budget annexe « ZA de Pionsat » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	79 370,44		109 890,21		189 260,65	
Opérations de l'exercice	6 863,73		7 716,84		14 580,57	
TOTAUX	86 234,17		117 607,05		203 841,22	
Résultats de clôture	86 234,17		117 607,05		203 841,22	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	86 234,17		117 607,05		203 841,22	
RESULTATS DEFINITIFS	86 234,17		117 607,05		203 841,22	

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-86 234,17
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 6 863.73)	-6 863,73
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-79 370,44
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-117 607,05
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 7 716.84)	-7 716,84
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-109 890,21
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-117 607,05

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	86 234,17

Adopté à l'unanimité

06- Budget annexe « Maison de Santé » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			54 678,52		54 678,52	
Opérations de l'exercice	7 278,59	14 116,70	8 637,93	10 114,87	15 916,52	24 231,57
TOTAUX	7 278,59	14 116,70	63 316,45	10 114,87	70 595,04	24 231,57
Résultats de clôture		6 838,11	53 201,58		46 363,47	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	7 278,59	14 116,70	63 316,45	10 114,87	70 595,04	24 231,57
RESULTATS DEFINITIFS		6 838,11	53 201,58		46 363,47	

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	6 838,11
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (14 116,70 - 7 278,59)	6 838,11
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-53 201,58
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (10 114,87 - 8 637,93)	1 476,94
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-54 678,52
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-53 201,58

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	6 838,11
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Adopté à l'unanimité

07- Budget annexe « Bâtiment d'Insertion » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			18 585,31		18 585,31	
Opérations de l'exercice	3 572,29	8 124,20	6 931,03	4 881,55	10 503,32	13 005,75
TOTAUX	3 572,29	8 124,20	25 516,34	4 881,55	29 088,63	13 005,75
Résultats de clôture		4 551,91	20 634,79		16 082,88	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3 572,29	8 124,20	25 516,34	4 881,55	29 088,63	13 005,75
RESULTATS DEFINITIFS		4 551,91	20 634,79		16 082,88	

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	4 551,91
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (8 124,20 - 3 572,29)	4 551,91
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-20 634,79
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (4 881,55 - 6 931,03)	-2 049,48
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-18 585,31
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-20 634,79

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	4 551,91
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Adopté à l'unanimité

08- Budget annexe « Atelier Relais » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			7 837,02		7 837,02	
Opérations de l'exercice	34 119,84	30 329,84	7 514,76	36 381,28	41 634,60	66 711,12
TOTAUX	34 119,84	30 329,84	15 351,78	36 381,28	49 471,62	66 711,12
Résultats de clôture	3 790,00			21 029,50		17 239,50
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	34 119,84	30 329,84	15 351,78	36 381,28	49 471,62	66 711,12
RESULTATS DEFINITIFS	3 790,00			21 029,50		17 239,50

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-3 790,00
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (30 329,84 - 34 119,84)	-3 790,00
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	21 029,50
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (36 381,28 - 7 514,76)	28 866,52
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-7 837,02
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	21 029,50

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	3 790,00

Adopté à l'unanimité

09- Budget annexe « ZA de Saint Eloy » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	25 853,38			155 867,50	25 853,38	155 867,50
Opérations de l'exercice	84 507,53	31 940,03	6 792,93	178 857,83	91 300,46	210 797,86
TOTAUX	110 360,91	31 940,03	6 792,93	334 725,33	117 153,84	366 665,36
Résultats de clôture	78 420,88			327 932,40		249 511,52
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	110 360,91	31 940,03	6 792,93	334 725,33	117 153,84	366 665,36
RESULTATS DEFINITIFS	78 420,88			327 932,40		249 511,52

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-78 420,88
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (31 940,03 - 84 507,53)	-52 567,50
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-25 853,38
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	327 932,40
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (178 857,83 - 6 792,93)	172 064,90
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	155 867,50
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	327 932,40

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	78 420,88

Adopté à l'unanimité

10- Budget annexe « ZA Pont Blaireau » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		5 914,73		13 902,63		19 817,36
Opérations de l'exercice	4 551,00				4 551,00	
TOTAUX	4 551,00	5 914,73		13 902,63	4 551,00	19 817,36
Résultats de clôture		1 363,73		13 902,63		15 266,36
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	4 551,00	5 914,73		13 902,63	4 551,00	19 817,36
RESULTATS DEFINITIFS		1 363,73		13 902,63		15 266,36

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 363,73
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 4 551.00)	-4 551,00
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	5 914,73
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	13 902,63
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	13 902,63
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	13 902,63

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 363,73
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Adopté à l'unanimité

11- Budget annexe « Usine Relais » : compte de gestion 2020 – compte administratif 2020 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2020

Le Président, présente le compte de gestion dressé par Mme. Bardin-Floiras, inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2020

Le Président M. Dumas, désigne Mme Bournat-Gonzalez comme Présidente de séance pour l'adoption du compte administratif et se retire au moment du vote.

Le Président de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	123 900,80		329 123,21		453 024,01	
Opérations de l'exercice	33 167,05	49 864,56	61 291,89	20 580,00	94 458,94	70 444,56
TOTAUX	157 067,85	49 864,56	390 415,10	20 580,00	547 482,95	70 444,56
Résultats de clôture	107 203,29		369 835,10		477 038,39	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	157 067,85	49 864,56	390 415,10	20 580,00	547 482,95	70 444,56
RESULTATS DEFINITIFS	107 203,29		369 835,10		477 038,39	

Adopté à l'unanimité

C Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-107 203,29
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (49 864,56 - 33 167,05)	16 697,51
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-123 900,80
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-369 835,10
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (20 580,00 - 61 291,89)	-40 711,89
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-329 123,21
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-369 835,10

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	107 203,29

M. Robert demande s'il y a eu renégociation du bail AgroService 2000.

M. Palermo explique qu'il n'y a pas eu de négociation car le projet n'est toujours pas défini.

M. Cazeau demande quand se terminent les emprunts.

Mme Bournat-Gonzalez répond qu'il n'y en aura plus en 2022.

Adopté à l'unanimité

Le Président remercie les agents qui ont travaillé sur le budget et l'élaboration des documents présentés.

12- Débat d'Orientation Budgétaire

Avant de présenter le DOB, le Président indique que le vote du budget primitif 2021 aura lieu le 13 avril. Il rappelle que le budget 2021 est un budget de transition et que les actions inscrites dans le Projet de Territoire apparaîtront dans le budget 2022.

M. Cazeau demande pourquoi l'adhésion au SMADC n'est pas refacturée à toutes les communes.

Le Président indique que cette situation est héritée de la fusion et que cela n'a pas été régularisé depuis.

Il souligne l'importance de lisser et harmoniser les attributions de compensations pour mettre en place des projets. Il précise qu'une Conférence des maires aura lieu prochainement à ce sujet.

M. Robert évoque le transfert de la compétence GEMAPI et le transfert de charge associé.

A la fin de la présentation du DOB, Mme Lelong tient à savoir si Mme Benoit, Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes, quitte son poste.

Le Président informe l'ensemble des élus communautaires du départ de Mme Benoit et la remercie pour le travail effectué depuis 4 ans.

Départ de M. Saby, M. Gidel et Mme Daffix-Ray

RESSOURCES HUMAINES

13- Création de poste suite à avancement de grade

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34, prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement de la Communauté de Communes.

Un agent pouvant prétendre à un avancement de grade au regard de nouvelles lignes directrices de gestion, Il est proposé de créer le poste suivant :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe 35/35ème

Adopté à l'unanimité

ÉCONOMIE

14 - Convention de financement de travaux avec le SIEG – Réfection du réseau d'éclairage ZA de Pionsat

Suite à un vol de câbles sur l'alimentation électrique de l'éclairage public situé aux abords de la zone d'activité Les Fayes à PIONSAT (63330), la Commune de PIONSAT et la Communauté de communes du Pays de Saint Eloy ont déposé plainte auprès de la Gendarmerie pour faits de vol avec destruction ou dégradation. Dans le cadre de l'adhésion de la Communauté de communes au SIEG du Puy-de-Dôme, une convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt intercommunal est proposée pour procéder à la réfection des ouvrages, pour un montant estimé à 2 900 € HT.

La convention prévoit que la Communauté de communes procède au versement d'un fonds de concours à hauteur de 50% du montant des travaux, soit la somme estimée de 1 450 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'accepter la proposition du SIEG du Puy-de-Dôme
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt intercommunal et tous documents subséquents
- Dit que les crédits nécessaires à ce fond de concours seront inscrits au budget 2021

Adopté à l'unanimité

Fin de séance

Mme Lelong souhaite connaître la conclusion du dossier relatif au médecin salarié du Conseil Départemental.

Le Président indique que le médecin salarié s'installera sur la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne.

M. Robert suppose qu'il n'y a donc pas eu d'accord entre les médecins libéraux de Saint-Eloy-les-Mines et le Conseil Départemental.

Le Président précise qu'effectivement aucun accord n'a été trouvé mais que, pour que le dossier avance, il a été décidé que le médecin s'installerait à Saint-Gervais-d'Auvergne.